

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de membres

en exercice	38
présents	32
absents ayant donné pouvoir ou procuration	4
Absents	0
Votants	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

10 juillet 2020

Date d'affichage

22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don-Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Julien PAOLINI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : Jean Noël GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à Dominique FRATICELLI, Ange PIERI à Angèle MANFREDI, Marion PAOLINI à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Josette FERRARRI à Stella MORACCHINI.

Absents : Jean Noël PROFIZI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

Délibération n°3520 Objet: Réponse à l'APP SITTCO – Office de Tourisme Intercommunal Fium'Orbu Castellu

Par délibération n°20/051 AC, l'Assemblée de Corse a adopté le principe d'un appel à projet relatif à la connexion au Système d'Information Touristique Territorial de Corse.

L'appel à projet

L'appel à projets a pour objectif de soutenir les structures ayant compétence déléguée au tourisme sur le territoire, dans leur interconnexion au système d'information touristique

territorial mis en place par l'ATC (SITTCO) et ce, quel que soit le système actuel qu'elles utilisent et quel que soit le niveau de traitement de l'information au sein de leur structure.

Opérations subventionnables

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage du présent AAP et le conseil sur l'écosystème numérique,
- Les développements informatiques nécessaires à la récupération des données pour intégration au SITTCO,
- Les opérations de saisie permettant la récupération de ces données sur le nouveau système,
- La création de syndications (routes) via l'interface du SITTCO pour alimentation des applicatifs du demandeur (site internet, applications mobiles, bornes interactives,),
- La connexion de ces applicatifs (actuels ou projetés) aux syndications préalablement créées.

Critères d'éligibilité

- Disposer de la compétence tourisme conforme à la loi NOTRe et être en règle en termes de cotisations légales,
- Accord de son organe délibérant sur le projet et son financement prévisionnel,
- Adhérer au réseau SITTCO par signature de la convention de participation et ses annexes,
- S'engager, dans le choix des prestataires, à respecter les règles de la commande publique.

Financement

Taux d'intervention publique fixé à 80%.

Dépenses subventionnables plafonnées à 25 000€, soit une intervention de 20 000€ maximum.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

- de répondre à l'Appel à projet SITTCO
- De donner tous pouvoir au Président afin de signer la convention afférente à ce projet et solliciter les subventions selon le plan de financement ci après :

Montant estimatif du projet : 25 000€HT

-Agence du Tourisme de la Corse20 000€

-OTI Fium'Orbu Castellu..... 5000€

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président